



Paris, le 04 décembre 2012

«Avec la formation professionnelle, les PME ciblent l'emploi

Tel est le slogan 2012 de la campagne annuelle de la CGPME en faveur de la formation professionnelle continue. Cette campagne pluri media met l'accent sur l'ensemble des dispositifs existants de formation professionnelle continue et leur adéquation à l'objectif de compétitivité des PME ainsi qu'au maintien et au développement de l'emploi. Elle met en scène Sébastien Flute, champion Olympique de tir à l'Arc en 1992 à Barcelone et chef d'entreprise. Par son expérience, il porte haut les valeurs de la formation professionnelle et sa concrétisation, en tant que chef d'entreprise.

La campagne de communication en faveur de la formation professionnelle continue dans les PME, pour le maintien et de développement de l'emploi

Cette campagne, qui se déroulera du 3 au 21 décembre 2012, a pour objectif à la fois de rappeler aux patrons de PME à quel point la formation professionnelle, en ajustant l'offre et la demande de compétences, est une condition essentielle au développement de leur compétitivité, et de rappeler aux salariés et aux demandeurs d'emploi combien les PME françaises sont le premier creuset d'employabilité et d'évolution de carrière.

Dans le contexte économique actuel, la campagne veut insister sur le rôle capital des PME françaises dans la lutte contre le chômage, dans la mesure où la formation professionnelle continue joue correctement son rôle de régulation entre les besoins du marché et les expertises nécessaires. Elle rappelle les différents dispositifs mis à la disposition des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi.

La campagne est centrée sur les besoins des PME en matière de recrutement et d'adaptation de leurs salariés, et sur les dispositifs précis de formation mis à leur disposition pour optimiser leur performance. L'idée première est de promouvoir l'usage d'une formation professionnelle correctement ciblée au bénéfice global des PME, des salariés et des demandeurs d'emploi.

Le slogan de la campagne est «Avec la formation professionnelle, les PME ciblent l'emploi». On y rappelle de façon précise que les dispositifs de formation permettent aux entreprises de:

- recruter intelligent avec le Contrat de professionnalisation ;
- embaucher après une formation sur mesure avec la Préparation Opérationnelle à l'Emploi ;
- rester au top de leur performance avec la Validation des Acquis de l'Expérience ;
- optimiser leurs RH avec le Congé Individuel de Formation.

Un mini-site accessible depuis le site internet de la cgpme www.cgpme.fr a été spécialement développé à l'occasion de la campagne. Il met à la disposition des chefs d'entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi, de l'information simple et très pratique sur la formation professionnelle et ses dispositifs. Film interactif, web-documentaires, fiches pratiques, vidéos, outils de la campagne. Pour un début d'information et pour se lancer dans la formation.

Pour cette campagne, l'analogie avec le tir à l'arc est apparue pertinente et efficace. Les notions d'expertise, de performance, de constance, ou encore d'atteinte de ses objectifs, et le caractère à la fois noble et simple de ce sport, correspondent à l'univers des TPE et PME.

C'est le champion olympique Sébastien Flute qui a été choisi pour incarner la campagne pour l'exemplarité de ses carrières sportive et professionnelle.

Sébastien Flute témoigne : « *Le rôle de la formation est capital pour l'emploi. Les valeurs présentées dans cette campagne sont en adéquation avec celles de ma discipline d'origine et ce que je vis maintenant au quotidien en tant que chef d'entreprise. J'ai donc été flatté d'être contacté par Jean-François Roubaud pour être l'ambassadeur de la formation professionnelle.* »

Jean-François Roubaud, Président de la CGPME : « *La rencontre avec Sébastien Flute a été une évidence. Son parcours, en tant que Champion, étudiant, salarié et maintenant patron de PME est une invitation à regarder devant soi, évoluer, se remettre en question, et se former. Je suis très heureux qu'il ait accepté de prêter son image à la CGPME pour cette campagne nationale.* »

Une interaction forte entre PME, emploi et formation professionnelle

La France compte désormais plus de trois millions de demandeurs d'emploi sans activité et 4,733 millions au total, en incluant ceux avec une activité réduite. Les jeunes sont parmi les premières victimes de cette situation.

La part des emplois dans les PME (de 20 à 499 salariés) sur l'emploi total est restée stable sur 10 ans, soit 53,2 % en moyenne du total des emplois salariés. Même en plein cœur de la crise, les PME ont démontré une volonté de conserver les emplois.

Les PME représentent 8,7 millions d'emplois en 2010. Sur les 2,8 millions d'emplois créés en France ces 20 dernières années, 2,3 millions l'ont été par des PME. Et selon les estimations, les PME ont de nouveau été largement créatrices d'emplois en 2011.

Si les PME s'avèrent être les entreprises les plus génératrices d'emploi en France, elles sont néanmoins en position moins favorable sur les thèmes de l'accès à la formation professionnelle, la part des seniors dans l'emploi et le taux d'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi.

Une faible adéquation entre spécialité de formation et emploi exercé.

Selon une enquête de l'Insee, 61 % des actifs de 15 à 55 ans ont une spécialité de formation professionnellement ciblée. Parmi eux, seuls 40 % ont un emploi en adéquation avec celle-ci. Ce sont les titulaires de bac+2 et bac+5 qui sont le plus souvent en adéquation, à l'opposé des titulaires de baccalauréats professionnels ou technologiques.

En ce qui concerne les niveaux de qualification, les plus diplômés, et surtout les jeunes, travaillent plus souvent pour une grande entreprise. Après une première expérience dans une PME, les cas de « fuite » des jeunes diplômés vers une grande entreprise sont fréquents.

La formation professionnelle continue : rappel des dispositifs en place

En matière de formation professionnelle, les PME disposent des mêmes mesures que l'ensemble des entreprises françaises. La CGPME a décidé cette année de les rappeler dans sa campagne annuelle d'information sur ce thème.

La formation professionnelle continue, qui couvre l'ensemble des actions de formation dispensées après une formation initiale, comprend plusieurs dispositifs mis à la disposition de l'employeur, des salariés et des demandeurs d'emploi : le **contrat de professionnalisation**, qui permet d'embaucher un demandeur d'emploi en CDD ou CDI qui suivra une formation en alternance (de 6 à 24 mois) pour se qualifier, la **POE - Préparation Opérationnelle à l'Emploi** - une formation individualisée permettant à un candidat présélectionné d'acquérir les compétences opérationnelles nécessaires à son futur employeur, la **Validation des Acquis de l'Expérience** qui reconnaît valeur certifiante à la compétence issue de l'expérience et le **Congé Individuel de Formation**, qui permet à toute personne qui travaille de suivre, au cours de sa vie professionnelle et à sa demande, des actions de formation pour se qualifier, évoluer ou se reconverter.

Le bilan : quelques éléments-clés à relever

Selon une étude demandée à KPMG par la CGPME en juin 2012, on constate que le taux d'accès à la formation dans les PME (nombre de salariés ayant suivi une formation rapporté aux effectifs totaux) a connu une amélioration significative depuis 10 ans, passant, entre 1974 et 2010, de 17 % à 45,3 %.

Les contrats de professionnalisation notamment connaissent un réel succès, En 2011, 173 185 contrats de professionnalisation, dont 32 500 pour les adultes ont été conclus. Ils étaient au nombre de 145 950 en 2009 et de 147 990 en 2010.

La POE- Préparation Opérationnelle à l'Emploi- est seulement en place depuis un an. Un premier bilan se dessine néanmoins avec 10 839 bénéficiaires au 31 décembre. Certaines tendances émergent au regard des secteurs ayant le plus mobilisé la POE en 2011 : transport, grande distribution, hôtellerie-restauration, construction, services aux entreprises, industrie, agro-alimentaire. Les taux de sortie positive après une POE sont bons. En avril 2012, en moyenne 84,4 % des demandeurs d'emploi ayant effectué une POE individuelle ont été embauchés.

Cependant l'accès à la formation augmente avec la taille de l'entreprise et reste pour les PME en-deçà de celui des grandes entreprises, et ce malgré leurs besoins croissants de compétences précises et d'experts. Ainsi, seules 39 % des PME de 10 à 20 salariés font de la formation. Ce taux atteint près de 60 % pour les PME de 20 à 50 salariés, 86 % pour celles de 50 à 250 salariés, tandis qu'il est proche de 100 % pour les grandes entreprises.

L'implication de la CGPME dans le processus de formation professionnelle continue

La CGPME s'investit beaucoup dans le développement de mesures destinées à optimiser la formation professionnelle continue au bénéfice des PME et de ses salariés, ainsi que dans leur promotion et la diffusion d'informations pratiques sur le sujet.

C'est ainsi que la POE- Préparation Opérationnelle à l'Emploi- a été Introduite par la réforme de la formation en 2009, sur proposition de la CGPME. Cette dernière, signataire de l'Accord National interprofessionnel sur la formation professionnelle, s'investit par ailleurs dans la promotion des mesures destinées à la développer notamment par le biais d'une campagne annuelle pluri-medias (TV/radio/ PQR/PQN/ Magazines/internet).

Contacts presse :

Soraya Djidel - CGPME : 01 47 62 73 79 - communication@cgpme.fr

Isabelle Sordier Horn - Image & Stratégie : 01 42 89 65 00 - isabelle.sordier@image-strategie.com